

**CESER** : **30 janvier 2023**  
**Intervention n°** : **2**  
**Document** : **Budget primitif 2023 – Programme 505**  
**Orateur** : **David Cabedoce**

---

Je m'exprime au nom des CCI

Dans le cadre de son budget pour 2023 et son programme « création, développement et transmission d'entreprise », la Région Bretagne prévoit la recapitalisation de plusieurs structures : Breizh Up, Breizh Invest PME et Sembreizh.

Le soutien à la création de nouvelles entreprises et au développement d'entreprises existantes par le levier capitalistique est une bonne voie pour l'expansion robuste de l'économie régionale. Elle n'en demande pas moins, s'agissant d'usage d'argent public dans un domaine concurrentiel, des stratégies claires d'investissement et de débouclage ainsi que des modalités d'évaluation. Les prises de participation comme les décisions de sortie sont décidées par les organes de pilotage internes de ces structures, sur des critères qui ne sont pas partagés au-delà.

Aussi, il nous semble nécessaire que soient connus les objectifs d'investissement de chacune de ces structures en volume et en cibles d'activité, les montants revenant à la Région dans le débouclage d'opérations, les impacts économiques et sociaux au terme de l'investissement, tels que l'effet levier créé par le soutien apporté, l'emploi, la localisation du centre de décision, la RSE.

Je vous remercie de votre attention.